


Publié sur *ORDIF* (<http://www.ordif.com>)

[Accueil](#) > La collecte sélective des déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques en Île-de-France



Documents :

 [Télécharger l'étude](#)

Contact :

ORDIF

communication@ordif.com

Tél. 01 83 65 40 00

Étude / Enquête ORDIF
Déchets ménagers et assimilés

Les déchets d'emballages ménagers d'une part et ceux des papiers graphiques d'autre part font l'objet d'un dispositif de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) dont la maîtrise d'ouvrage est à la charge des collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets tant pour la collecte que pour le traitement. Deux éco-organismes font actuellement l'objet d'un agrément, Eco-Emballages pour les emballages ménagers (avec sa filiale Adelphe) et Ecofolio pour les papiers graphiques. Ils contribuent au financement de la gestion de ces déchets à travers leurs soutiens aux collectivités.

Source URL: <http://www.ordif.com/publication/la-collecte-selective-des-dechets-demballages-menagers-et-de-papiers-graphiques-en-ile>